



Communiqué du mercredi 17 mars 2010

Communiqué de Presse

Desserte de la maison d'arrêt des Croisettes

Modification de l'itinéraire des lignes 11 et 16

Afin de mieux desservir la maison d'arrêt des Croisettes nous vous informons de la modification des itinéraires des lignes 11 et 16 à compter du 22 mars 2010.

La maison d'arrêt des Croisettes sera désormais desservie par la ligne 11. Sur Coulaines, cette ligne effectuera son terminus soit à La Closerie soit à la maison d'arrêt des Croisettes.

La ligne 11 a été renforcée de 7 trajets supplémentaires pour maintenir le niveau d'offre sur le quartier de la Closerie.

La ligne 16 qui effectue actuellement le trajet Allonnes – Coulaines effectuera désormais son terminus à l'arrêt La Paix sur Coulaines.

De ce fait les arrêts Molière, Nice, Hendaye et la Baule actuellement desservis par la ligne 16 seront desservis par la ligne 11.

La navette provisoire en service depuis le 04 janvier et reliant l'Eperon à la maison d'arrêt sera donc remplacée par l'extension de la ligne 11 à partir du 22 mars.